



PAC

PORTER A CONNAISSANCE

La France est aujourd'hui la 6^e puissance économique mondiale. L'économie française est principalement une économie de services. Le secteur tertiaire (activités de services) représente plus de 75 % des emplois, contre 13 % environ pour le secteur secondaire (activités industrielles), environ 7 % pour la construction et 3 % pour le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche). La population active est de plus de 28 millions, et le nombre d'emplois de plus de 25 millions. En 2013, le taux d'activité en France était de 71,1 %.

La dernière crise économique de 2008, a eu des répercussions importantes sur l'économie. De nombreuses réformes et relances ont été menées pour retrouver la croissance, créer de l'emploi, produire des richesses... La Picardie a aussi été fortement impacté par cette crise. Territoire historique de productions industrielles, la tertiarisation de l'économie ajoutée à cette crise a

entraîné un certain déclin. Aujourd'hui la région doit tirer profit de sa position géographique privilégiée entre l'Île de France et le nord de l'Europe, de son accessibilité par les nombreuses voies de communications qui la desservent et de son tissu économique en mutation, pour retrouver une forte croissance.

Les différentes collectivités qui la composent doivent mettre en œuvre leur politique économique, en particulier au travers de documents cadres, qui seront ensuite traduits et déclinés dans les documents d'urbanisme.

En effet, le code de l'urbanisme prévoit que les documents de planification prennent en compte le développement économique, en étudiant notamment les thématiques du commerce, du tourisme des loisirs ou encore des équipements et des services. Dans les différentes pièces des documents ces thématiques doivent être abordées.

FICHE

n° 2

Population active et emplois par catégorie socioprofessionnelle

Les données suivantes sont issues de l'INSEE (RP2012) et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, selon les catégories socioprofessionnelles.

	Département de l'Oise	Maignelay-Montigny
Population active de 15 à 64 ans	390 009	1 313
Dont agriculteurs exploitants	3 308	16
artisans, commerçants et chefs d'entreprises	18 853	72
cadres et professions intellectuelles supérieures	48 348	88
professions intermédiaires	99 541	213
employés	112 225	414
ouvriers	102 714	494
Nombre de chômeurs	50 257	190
Taux de chômage en %	12,9 %	14,70%

	Département de l'Oise		Maignelay-Montigny	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'emplois	274 636	100,0	647	100,0
Dont agriculteurs exploitants	3 501	1,3	16	2,5
artisans, commerçants et chefs d'entreprises	16 253	5,9	69	10,7
cadres et professions intellectuelles supérieures	34 201	12,5	36	5,6
professions intermédiaires	69 643	25,4	96	14,9
employés	78 243	28,5	231	35,6
ouvriers	72 764	26,5	198	30,7

L'ÉCONOMIE

Établissements par secteur d'activité

La commune de Maignelay-Montigny appartient à l'aire urbaine des communes isolées hors influences des pôles. Elle appartient à la zone d'emploi de Roissy – sud Picardie. Les données suivantes sont issues de l'INSEE et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, à partir des établissements recensés au 1^{er} janvier 2013 et des établissements créés en 2013 par secteur d'activité.

	Département de l'Oise		Maignelay-Montigny	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	37 081	100,0	89	100,0
Dont industrie	2 919	7,9	8	9
construction	5 192	14,0	17	19,1
commerce, transports, services divers	24 504	66,1	51	57,3
administration publique, enseignement, santé, action sociale	4 466	12,0	13	14,6
Création d'établissements en 2013	5 730	15,5	9	10,1

Équipements et services

La commune de Maignelay-Montigny est identifiée comme un pôle de la gamme de proximité de service. Elle concentre de nombreux équipements et services de :

- Gamme de proximité : 64

La gamme de proximité réunit les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste

- Gamme intermédiaire : 16

La gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales.

- Gamme supérieure : 1

La gamme supérieure regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés.

La classification des principaux types d'équipements et de services par gammes (BPE 2013)					
Maignelay-Montigny					
Gamme de proximité : 64		Gamme intermédiaire : 16		Gamme supérieure : 1	
Services aux particuliers : 34		Services aux particuliers : 4		Commerces : 1	
Banque, Caisse d'Épargne	2	Contrôle technique automobile	1	Grande surface de bricolage	1
Bureau de poste, relais poste, agence postale	1	École de conduite	1		
Réparation automobile et de matériel agricole	2	Police, gendarmerie	1		
Maçon	2	Pompes funèbres	1		
Plâtrier, peintre	3				
Plombier, couvreur, chauffagiste	8	Commerces: 7			
Électricien	2	Supermarché	2		
Entreprise générale du bâtiment	2	Droguerie, quincaillerie, bricolage	2		
Coiffure	5	Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	1		
Restaurant	5	Magasin d'optique	1		
Soins de beauté	2	Station service	1		
Commerces : 6		Enseignement : 1			
Boulangerie	3	Collège	1		
Boucherie, charcuterie	1				
Fleuriste	2	Santé : 2			
		Ambulance	1		
Enseignement : 3		Personnes âgées : hébergement			1
École maternelle	1				
École élémentaire	2	Sports, loisirs et culture : 2			
		Athlétisme	1		
Santé : 11		Roller, skate, vélo bicross ou freestyle			1
Médecin omnipraticien	3				
Chirurgien dentiste	1				
Infirmier	4				
Masseur kinésithérapeute	2				
Pharmacie	1				
Transports et déplacements : 2					
Taxi	2				
Sports, loisirs et culture : 8					
Boulodrome	2				
Tennis	1				
Salle ou terrain multi-sports	2				
Terrain de grands jeux	3				

Zones d'activités économiques

Dans l'esprit des lois Grenelle et de la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, les collectivités sont encouragées à prioriser le renouvellement urbain, le comblement des zones existantes et la réhabilitation de zones vieillissantes, avant de prévoir l'extension ou la création de nouvelles zones. Une [publication du CEREMA](#) traite de la requalification des zones d'activités périphériques.

Le document d'urbanisme doit donc présenter un état des lieux complet des zones existantes (taux d'occupation, perspectives d'évolution, points forts, points faibles...) et justifier l'inscription d'extension ou de création de zones.

La prise en compte ou la compatibilité avec les documents de norme supérieure sur les aspects économiques doit être étudiée et justifiée.

La construction

Les trois tableaux ci-dessous détaillent les statistiques sur la construction neuve ces dix dernières années dans la commune établies à partir des déclarations de commencement de chantiers.

Ces statistiques sont extraites de l'application nationale Sit@del2 du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Vous pouvez directement consulter la base de données nationale sur le site internet :

[Lien vers Sit@del2](#)

Année	Nombre de logements commencés				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	4	6	10	0	20
2005	6	3	0	0	9
2006	27	9	0	0	36
2007	4	1	5	0	10
2008	8	2	0	0	10
2009	28	9	4	0	41
2010	15	0	12	0	27
2011	6	0	0	0	6
2012	1	0	0	0	1
2013	1	0	0	0	1

Année	Surface de logements commencés (en m²)				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	712	600	663	0	1975
2005	724	342	0	0	1066
2006	3270	429	0	0	3699
2007	526	89	203	0	818
2008	1040	219	0	0	1259
2009	3504	975	270	0	4749
2010	1721	0	1500	0	3221
2011	619	0	0	0	619
2012	102	0	0	0	102
2013	216	0	0	0	216

Année	Surface des locaux autres que logements commencés (en m²)	
	SHON commencée des locaux autres que logements	Dont SHON commencée locaux service public
2004	314	0
2005	938	282
2006	1591	424
2007	1204	0
2008	1313	0
2009	0	0
2010	0	0
2011	195	0
2012	0	0
2013	337	337

(/ : Pas de données Sitadel)